

Administration financière—Loi

Arrêtons-nous aux faits suivants. Entre 1969 et 1977, les dépenses publiques ont totalisé 235 milliards de dollars. Ce qui est stupéfiant, c'est qu'au cours de cette période, le Parlement n'a effectué que deux coupures dans les dépenses, soit une réduction de \$19,000 en fonds supplémentaires pour Information Canada, en mars 1973, et \$1,000 qui étaient destinées à Radio-Canada, en juin 1973. Cela montre bien la façon dont le gouvernement a forcé la main au Parlement pour lui faire adopter ses prévisions budgétaires.

Le gouvernement s'est permis au nom de certains ministères des battages publicitaires d'une nécessité discutable et exhalant l'esprit de parti. Les contribuables paient cher les fantaisies du roi philosophe qui s'amuse à retarder la date des élections, forçant ainsi la Société Radio-Canada à garder en permanence des techniciens et du matériel sur la colline du Parlement dans l'attente de l'annonce des élections. Un député de notre parti a parlé de cela la semaine dernière. Le coût estimé de ce service est ahurissant.

Je pourrais continuer et énumérer les maladroites imparadonnables qu'a commises le gouvernement. Il suffit de dire que le déficit du gouvernement actuel est supérieur au budget global du dernier gouvernement conservateur que nous ayons eu et ce, d'un bon nombre de millions de dollars.

Le roi a réussi pendant trop longtemps à rester sur le trône en comptant sur l'adoption d'office des budgets de dépenses, le 31 mai de chaque année. Cet usage devrait être aboli. Les députés devraient avoir la chance d'étudier exhaustivement les budgets de dépenses avant de se prononcer à leur sujet. C'est la seule façon de mettre fin à la tradition que nous lègue le gouvernement actuel et qui consiste à dilapider le Trésor public.

Le grand frère, le plus grand dépensier de la famille,—je parle du gouvernement fédéral—aura bien des comptes à rendre au cours des années à venir et peut-être pendant la prochaine campagne électorale. Le gouvernement du Canada est celui qui dépense le plus pour vendre sa camelote, pour nous dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et pour nous offrir monts et merveilles. C'est assez étonnant étant donné qu'il n'a pas de concurrent. Je pense aux grandes entreprises qui dépensent des millions de dollars pour vendre leurs produits, comme Procter and Gamble dont le budget publicitaire est énorme, General Motors et les compagnies de tabacs et de spiritueux, et pourtant leur budget publicitaire est une bagatelle à côté de celui du gouvernement. Lorsqu'il entrera en fonction, le contrôleur général aura comme première tâche d'enquêter sur les campagnes publicitaires du gouvernement. Il y a un ministère qui devrait l'intéresser particulièrement et c'est celui qui a lancé une campagne publicitaire de 1 million de dollars pour dénoncer les abus commis dans le cadre de la loi sur l'assurance-chômage.

Le ministère des Postes est un autre ministère important. Je m'y intéresse au plus haut point étant donné que je suis membre du comité. Il y a une dizaine d'années, le ministère avait un déficit de 67 millions de dollars. Cette année, le ministre des Postes (M. Lamontagne) nous dit qu'il y aura un déficit de quelque 600 millions de dollars. En 1968, il y a environ dix ans, les Postes comptaient 36,000 employés. Ce nombre est passé maintenant à 66,000, mais le service ne s'est pas beaucoup amélioré. On ne peut pas prédire quand une lettre arrivera à destination. Permettez-moi de vous en donner

[M. Darling.]

des exemples. J'ai reçu des télégrammes de ma circonscription de Parry Sound-Muskoka datés de mardi dernier, certains ne me sont parvenus qu'aujourd'hui. C'étaient des télégrammes. Cela vous donne une idée de l'efficacité du service.

En 1968, la Fonction publique comptait 236,000 employés. Plusieurs députés de notre parti ont fait remarquer ce soir qu'elle en compte actuellement à peu près 500,000. On devrait faire enquête sur ces augmentations énormes; espérons que le contrôleur général sera en mesure de le faire.

Le budget déposé pour l'année en cours totalise 45 milliards de dollars. Nous savons bien qu'avec les budgets supplémentaires dont nous serons saisis de temps à autre, ce chiffre aura probablement été arrondi à 50 milliards d'ici le 31 mars de l'an prochain.

On a déjà laissé entendre que divers ministères de même que le gouvernement ont parlé du système de croissance zéro; c'est cependant tout ce qui s'est fait à cet égard. Espérons que le contrôleur général saura mettre ces ministères au pas et les forcer à réduire les dépenses excessives.

Le vérificateur général et le contrôleur général devraient songer à créer un système de stimulants pour les divers ministères et à engager la responsabilité des sous-ministres. Ces derniers ne devraient pas en effet dépasser le budget qui leur est accordé sous peine de sanctions. Ils pourraient toucher des primes s'ils maintenaient les dépenses du ministère dans les limites du budget. Je sais que les sous-ministres sont loin d'être mal payés aujourd'hui au Canada, mais s'ils pouvaient économiser l'argent des contribuables, il vaudrait la peine de leur accorder des primes à cette fin.

J'ai entendu de bonne source, et je crois que les ministériels seront d'accord avec moi, que dans certains ministères, juste avant le 31 mars dernier, on fait des efforts pour dépenser le reliquat des budgets alloués afin d'obtenir un budget aussi élevé et même davantage l'année suivante. Ces gens s'activent donc frénétiquement et font tout leur possible pour dépenser tous les crédits restants afin de pouvoir disposer d'autant d'argent et même davantage l'année suivante. Si en ayant par contre économisé des sommes de \$300,000 ou \$400,000, ils recevaient des boni de \$10,000, je pense qu'ils y regarderaient à deux fois avant de gaspiller l'argent des contribuables. C'est une suggestion que le nouveau contrôleur général devrait prendre en considération et peut-être même mettre en pratique.

En tant que député de l'opposition, j'appuie ce bill. Je crois qu'il accomplira quelque chose. Certains députés sont pessimistes mais je n'ai que des éloges à faire au gouvernement pour l'avoir présenté, même tardivement. J'adresse mes meilleurs vœux de succès au contrôleur général. Qu'il entre en fonction aussi rapidement que possible afin que l'État puisse enfin faire un meilleur usage de l'argent des contribuables que ce n'est présentement le cas.

M. Thomas H. Lefebvre (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi le débat de ce bill avec beaucoup d'intérêt et attention depuis sa première lecture en particulier pour ce qui est des opinions formulées par les députés de l'opposition officielle. L'un des discours les plus intéressants a été prononcé par le député de Capilano (M. Huntington) dont je note avec plaisir la présente ce soir à la Chambre. Il est président du comité des comptes publics et d'ailleurs le seul député de l'opposition à occuper un